

monsieur, fit-il avec calme, je vous aurais secouru. Venez à l'église, j'ai à la sacristie quelque argent, je vous le donnerai.

Le malheureux se laissa persuader et suivit le prêtre. Celui-ci entra le premier dans l'église. Le voleur allait en faire autant quand il aperçut le sacristain, homme d'un extérieur très-vigoureux. Aussitôt il prit la fuite et disparut.

Une plainte a été déposée entre les mains du commissaire de police du quartier.

— Le *Sémaphore*, de Marseille, annonce que l'affaire des empoisonneuses viendra devant les prochaines assises des Bouches-du-Rhône, qui s'ouvriront le 14 novembre prochain. M. le juge d'instruction vient d'envoyer à Aix le dossier de cette affaire. Samedi dernier, toutes les inculpées ont été soumises, après des confrontations individuelles, à une confrontation générale, qui n'a pas duré moins de quatre heures et demie.

— Encore des empoisonnements par les champignons. On lit dans la *Revue de l'Ouest*, de Niort :

« Trois religieuses, des filles de la charité du couvent de Saint-Jouin et trois de leurs pensionnaires, ont mangé à leur déjeuner des champignons qu'elles avaient ramassés et préparés. Jusqu'au soir, personne n'éprouva aucune souffrance ; mais au moment où les religieuses allaient se coucher, elles ressentirent toutes les trois de vives douleurs.

« Elles supposèrent tout de suite qu'elles étaient empoisonnées, et coururent à leur dortoir, où elles trouvèrent les trois petites filles qui avaient mangé des champignons en proie à des coliques atroces.

« Les malades burent du lait ; comme les symptômes devenaient de plus en plus graves ; on envoya chercher un médecin qui constata un empoisonnement par les champignons. Il donna les soins les plus pressés aux malades et parvint à en sauver trois, mais trois ont succombé. La supérieure, âgée de trente-huit ans, avec deux enfants, l'une de cinq ans et l'autre de dix, sont mortes. Les deux religieuses et l'enfant qui survivent sont maintenant hors de danger.

USAGE DES VÉLOPÈDES. — On commence à voir à Lyon, dit le *Salut public*, des domestiques de maisons bourgeoises envoyés en commission, parcourir les rues sur des vélocipèdes portant en croupe un ou plusieurs paquets.

À Paris, des facteurs de commerce portant sur leurs casquettes les noms des maisons dans lesquelles ils sont employés, circulent en vélocipède pour aller porter à domicile des marchandises.

Les paquets, disposés avec soin, sont placés, en porte manège, derrière et devant le vélocipède, qui mettant pied à terre devant chaque hôtel où il a affaire, remet le paquet à l'adresse indiquée.

À Copenhague, lisons-nous dans la *Petite Presse*, on fabrique des vélocipèdes avec rainures en acier sur le modèle des patins. Ces vélocipèdes sont destinés à effectuer de longs trajets sur les glaces.

On prétend que l'application de ce nouveau système de locomotion est appelé à rendre de grands services aux habitants des îles de Fionie, de Langeland, de Bornholm, de l'archipel Fœro, de l'Islande, etc., forcés pour transporter leurs denrées ou pour s'approvisionner, de charger leurs épaules de lourds fardeaux.

Une caisse, placée derrière le vélocipède, permettra de recevoir tout ce qu'on jugera nécessaire à son voyage.

Des jeunes gens de bonne famille se proposent de faire l'essai de cette nouvelle invention, afin d'établir la comparaison de vitesse avec les patins.

Si l'on obtient une plus grande rapidité le patin ne sera plus un objet d'exercice et d'agrément sans utilité. Quoiqu'il en soit, on verra bientôt la Baltique sillonnée de vélocipèdes.

ANISSETTE PURGATIVE DUBRAC

A LA RÉSINE PURE DE SCAMMONÉE.

Est une préparation stable, d'un goût agréable, d'une efficacité certaine, d'une conservation indéfinie, s'améliorant avec le temps, et conservant la limpidité de la meilleure anisette.

Doses purgatives : un verre à liqueur pour une personne robuste ; une cuillerée à la soupe pour les femmes et les adolescents ; une cuillerée à dessert pour les enfants.

Dose rafraîchissante : une cuillerée à café au principal repas pour combattre la constipation.

Vente au détail : chez Dubrac, 93, rue Oberkampf, et dans toutes les pharmacies.

Prix : 1 fr. 50 le flacon.

Vente en gros : 14, rue des Beaux-Arts Paris. 7848

VARIÉTÉS.

RUNANN LE GUICLANAIS.
TRADITION BRETONNE.

Les belles histoires, mon Dieu ! que nous disait autrefois Marguerite, la vieille pourriche bretonne ! les saintes légendes ! les touchantes chroniques ! les lugubres ou riantes traditions dont cette excellente femme avait enrichi sa mémoire ! Et tout cela, elle le conta avec une si charmante naïveté, une telle foi en ses propres récits, qu'il nous eût été difficile, allez, de n'y pas croire nous-mêmes ! Que de longues soirées d'automne doucement passées à l'entendre, à vivre avec nos cœurs d'enfants des mille émotions que sa parole, comme une baguette magique, éveillait

en nous ! Comme nous rapprochions à l'entour d'elle nos têtes blondes et curieuses, à l'annonce de quelque merveilleuse légende dont le dénouement se faisait parfois attendre durant huit soirées entières ! Notre Homère en jupons et à besicles savait si heureusement guider nos jeunes imaginations à travers le dédale le plus compliqué d'épisodes et de péripéties ! Puis c'était la rafale qui gémissait au fond des grands bois, décrochant la pluie qui grésillait sur les toits, un chien de ferme aboyant au loin dans la campagne, un feu clair dont les vives lueurs se projetaient, fantastiques et changeantes, sur les recoins mystérieux d'une vaste cuisine. Aussi que de soudains frayeurs nous prenaient au moindre bruit, pendant que nous écoutions quelque histoire sanglante et terrible ! Comme nous regardions ensuite avec soin sous notre lit, avant de nous y coucher ! Combien de belles dames et de beaux seigneurs sont venus, dans nos rêves, s'entretenir avec nous d'amour et de gloire, deux choses dont nous commencions à avoir une idée formidable ! Mon Dieu, que d'illusions dorées nous souriaient alors au seuil de ce monde ! — Hélas ! hélas ! tout a changé depuis ; les illusions ont pris leur vol, les belles dames avec leurs pages si dévoués, si tendres, les beaux seigneurs avec leurs grands coups d'épée, les aventures surprenantes et miraculeuses, les rêves charmants, les frayeurs naïves, toutes nos superstitions d'autrefois se sont éloignées ; nous ne croyons plus à ces récits qui nous impressionnaient si vivement jadis ; nous voilà aujourd'hui de grands jeunes gens plus ou moins réfléchis qui devons estimer une femme selon sa dot, une amitié suivant ce qu'elle donne, le monde selon ce qu'il rapporte ; vous voyez bien que nous ne sommes plus des enfants. Marguerite aussi est partie, elle s'en est allée à son trou de terre, comme elle disait. Si bien que de cet âge d'or il n'est rien resté, rien qu'un regret et le souvenir des histoires de la bonne Marguerite, pour moi du moins. En voici une que je veux essayer de faire revivre.

On était au soir de la Toussaint. La nuit tombait rapidement par un temps sombre et brumeux. Durant cette nuit, qui précède le jour des Trépassés, il n'y a pas en Bretagne, que les mécontents à courir les villages, disant aux portes des chaumières le *chant des âmes*, et demandant pour elles une prière, une aumône pour eux ; il y a ces trepassés eux-mêmes qui lèvent la pierre de leur tombe et reviennent aux lieux où ils ont vécu revoir ceux qu'ils ont aimés ; il y a encore les puissances de l'enfer qui délaissent un instant leur éternité de supplices et de douleurs, et rentrent en ce monde pour y célébrer leurs fêtes du Sabbat. Cette nuit-là, je vous le jure, il se fit pas beau s'attarder en chemin par les landes et les bois ; dès que l'horloge a tinté sa douzième heure, la terre n'est plus aux vivants, mais aux morts et à Satan. Dieu seul sait pourquoi. Cela est, voilà tout ; si vous doutez, croyez-en la vieille Marguerite, méditez ce qui suit.

Entrons au fond d'une ferme peu éloignée du bourg de Guiclan, dans le Finistère. Le soir de la Toussaint dont nous parlons, une nombreuse famille, à laquelle se joignirent des voisins, s'y réunirent devant un grand feu d'ajoncs et de bruyères. On ferma soigneusement les portes, chacun prit place au foyer, puis les récits de la veillée commencèrent, tandis qu'au dehors s'entendaient les rumeurs monotones du vent, accompagnant la voie du conteur et présentant un caractère lugubre à mesure que les imaginations s'impressionnaient.

Par extraordinaire, cette fois, il se rencontra dans l'auditoire un esprit fort, qui n'accueillit pas seulement avec un air de doute et de méfiance une effrayante description des danses du Sabbat, mais qui voulut convaincre les fidèles à cette croyance de son absurdité. Une vive discussion ne put éclaircir personne ; l'incrédule, demeuré inbranlable à tous les témoignages traditionnels, fut enfin mis au défi d'accepter une épreuve décisive.

— Runann, dit l'un, tu ne crois pas, et tu mets ton âme en perdition ; mais si tu l'aurais vu toi-même, tu croirais, n'est-ce pas ? Eh bien, ce soir, rends-toi au carrefour de la Croix-Verte ; c'est la veille des Morts, et la procession du Sabbat doit y passer à minuit.

Du ton dont ce défi était porté, Runann vit que ses convictions n'étaient pas seules engagées à accomplir l'épreuve, mais que sa réputation de courage pouvait avoir à souffrir d'un refus, que son incrédule ne suffirait pas pour excuser aux yeux de tous. Il accepta, promit de rentrer bientôt avec un témoignage de plus contre leur superstition, et, les laissant épouvantés de sa hardiesse sacrilège, sortit de la ferme à l'heure indiquée.

La nuit était plus sombre que jamais, la pluie avait cessé de tomber ; on entendait les vents mugir sur les landes à l'horizon ou se plaindre à travers les vallons comme des sanglots d'âmes en peine ; les grands arbres frissonnaient en entrecrochant leurs rameaux dépouillés ; le cri sauvage de la chouette, à demi étouffé par l'orage, sortait du creux des ormes et des chênes comme le râle d'un agonisant. Runann était un vaillant gars, d'une bravoure incontestable ; mais quand il eut quitté la chaude atmosphère du foyer et qu'il n'entendit plus les causeries de la ferme, soit impression du froid, soit émotion involontaire en songeant au terrible mystère qu'il allait tenter de connaître, il lui sembla qu'une vapeur grise obscure, qui se levait au-dessus de la mer, obscurcissait sa vue, le cœur lui battait avec violence. Il éprouva des fatigues inouïes à se tirer des chemins fangeux que la pluie avait défoncés.

Enfin il arriva sur un tertre qui dominait le carrefour de la Croix-Verte. A ce moment, les nuées, qui couvraient dans le ciel en étendant leurs ombres noires sur la terre, ouvrirent un passage aux rayons de la lune ; les champs s'éclairèrent à l'entour du Guiclanais, de cette lueur pâle et froide qui semble inanimée comme les objets dont elle change et grandit si étrangement les formes ; la Croix-Verte lui apparut avec ses graminées et ses mousses séculaires ; derrière elle, son regard suivait dans la lande le large sentier jaune qui venait joindre à ses pieds trois autres sentiers perdus sous les taillis Runann s'assit sur le tertre humide, caché par un buisson, et attendit.

Une demi-heure s'écoula, rien ne parut. Avec les plaintes lamentables du vent, arrivait par intervalle le chant sinistre des cloches lointaines sonnant le glas des morts. Ces sons, flottant dans l'atmosphère de la nuit, tombaient au carrefour comme des gémissements entrecoupés si lugubres, qu'à la longue ils éveillaient un écho dans le cœur du Guiclanais, et qu'il vint à ce dernier un effroi irrésistible. Il se leva pour fuir. Puis il songea que les railleries et quelle honte accueilleraient son retour ; il se prit le cœur à deux mains, et il se rassit.

Minuit vint à sonner dans la tour de Guiclan. A cet instant, le bruit d'un chariot, dont les roues mal grassées se plaignaient au fond de la grande lande, monta jusque vers Runann ; des clameurs étranges, des rires de l'autre monde s'approchèrent par degrés et s'étendirent comme le tonnerre d'une foule innombrable. Peu à peu, ce qui n'était qu'un bruit, prit une forme ; il se déroula sur le sentier jaune une immense colonne noire et lumineuse à la fois, mais dont on ne voyait encore que la tête qui s'avavançait.

L'effroi prématuré de Guiclanais avait cédé à l'idée du déshonneur d'un retour précipité ; maintenant son courage avait pris le dessus ; sans comprendre ce qui allait se passer, il demeura bravement immobile derrière le buisson.

Ce qui marchait en tête de cette singulière colonne était un chariot traîné par des chevaux à longue crinière tenus en bride par un être difforme, noir et velu, portant comme des ailes de chauve-souris repliées sur les hanches et grimaçant un effroyable sourire à ceux qui se pressaient autour du char avec d'épouvantables hurrahs. Suivait le reste de la colonne, perdu sous l'horizon de la lande, des goulés, des larves, des démons, des sorcières, d'horribles animaux sans formes connues, le tout entremêlé de couleurs rouges qui jetaient sur la bruyère leurs reflets infernaux ; en un mot, l'armée maudite du Sabbat, telle que l'imagination égarée d'un peintre ou d'un poète la concevait en une nuit de cauchemars.

Quand le chariot arriva au carrefour, il s'arrêta ; un mouvement de flux et de reflux s'étendit au loin sur la colonne, comme cela se voit sur les eaux de la mer au pied des falaises. L'une des roues, engagée dans une ornière, venait de se briser. Chacun s'empressa, le conducteur du chariot descendit, puis, après examen du bris de la roue, il demanda une hache. Un des démons répondit qu'il savait où en trouver, et disparut.

Runann plus mort que vif à mesure qu'il voyait, demeura comme cloué au tertre par une puissance invincible ; une froide sueur inondait ses tempes ; à la palear de ses traits on l'eût pris pour une figure de marbre.

Le démon revint, porteur d'une hache. La roue mise en état, la colonne put reprendre sa marche.

— Où déposer cette hache ? dit le conducteur du chariot, tenant la bride serrée à ses chevaux impatients.

— Donne... fit le démon qui l'avait apporté.

Et la prenant à deux mains, il s'élança sur le tertre où Runann se cachait à demi mort, et la lui enfouça dans l'épaule.

Au jour, la Guiclanais fut trouvé sur le tertre, couvert de sang. On parvint à le rappeler à la vie, qu'il conserva, mais sans jamais réussir à enlever cette hache de la plaie, où, résistant à tous les efforts, elle parut avoir pris racine. Runann consulta maint docteur, que l'ambition de parfaire une cure jugée impossible attira dans le pays ; rien n'y put. Alors le désespoir et le désespoir s'emparèrent de lui. Enfin il recourut à Dieu, le priant de tout cœur, jour et nuit, se mortifiant la chair et dépendant son avoir en bonnes œuvres ; si bien qu'un soir, après s'être ensanglanté les pieds et les genoux à se traîner à l'entour de la croix du cimetière, il lui vint à l'esprit qu'il n'y avait que ceux qui lui avaient mis là cette hache à pouvoir la lui ôter.

— Si j'ai assez expié mes péchés, se dit-il, peut-être Dieu le permettra.

C'est pourquoi, à une même veille des Morts, notre Guiclanais se rendit au carrefour de la Croix-Verte et se cacha derrière le buisson. Cette fois, comme l'autre, la colonne infernale, précédée du chariot, parut à minuit au carrefour. Il arriva de nouveau qu'une des roues se brisa. Le conducteur demandant encore une hache, le même démon répondit qu'il savait où en trouver, et, venant droit au Guiclanais, lui arracha la sienne de l'épaule.

Runann n'attendit pas que le chariot fût réparé. Depuis, il ne mit plus en doute la réalité des fêtes du Sabbat, dont il avait payé si cher la connaissance.

AMÉDÉE ***

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

MARIAGES.

2 novembre. — Joseph Cheron, 28 ans, mouleur en fer, et Charlotte Desmaline,

22 ans, repasseuse. Eloi Antoin, 26 ans, journalier. et Sophie Wanex, 27 ans, tisserande. Benoît Herinex, 23 ans, journalier, et Régine Benoit, 23 ans, soigneuse. Antoine Kenninck, 36 ans, déboureur, et Henriette Benoit, 36 ans, journalière. François Thobois, 27 ans, tisserand, et Marie Guienne, 25 ans, tisserande. Désiré Hennebaut, 27 ans, tisserand, et Sophie Delesalle, 26 ans, tisserande.

PUBLICATIONS DE MARIAGES.

1^{er} novembre. — Henri Olive, tisserand, et Adèle Bourgeois, bobineuse. Louis Martiaige, tisserand, et Adèle Dutat, bobineuse. Gustave Beuque, fleur, et Josephine Hautequet, rattacheuse. Pierre Lebrun, mécanicien, et Apolline Monnier, journalière. Edouard Delgrange, tisserand, et Adèle Delporte, journalière. Edouard Leveugle, limier, et Palmire Buisson, demoiselle de confiance. Achille Prouvost, fabricant, et Juliette Dubiez, sans profession. Henri Lallemand, forgeron, et Julia Mahon, modiste. Léon Lareux, tisserand, et Gertrude Kelder, journalière. Alexandre Deblauwe, fleur, et Eugénie Francke, couturière. Louis Desbouvries, tisserand, et Pauline Dumesque, journalière. Eugène Podur, employé de fabrique, et Joséphine Mahieu, servante. Pierre Maes, tailleur d'habits, et Marie Speleers, tisserande. Konrad Forster, mécanicien, et Elisa Carette, ménagère. Gustave Handekin, tisserand, et Hortense Penez, journalière. Ernest Brisson, menuisier, et Félicité Dewulf, couturière. Henri Straune, ourdisseur, et Marie Coussente, bobineuse. J.-B. Serlippens, garçon-brasseur, et Ursule Debecke, journalière. Alfred Malfait, tisserand, et Rosine Delbarre, rattacheuse. Adolphe Evely, journalier, et Joséphine Vaneste, journalière. Omer Delvarre, tisserand, et Catherine Mairie, tisserande. Hubert Demargue, tisserand, et Marie Ively, rattacheuse. Jules Delaplace, tisserand, et Malvina Leclercq, journalière. Hubert Mulebeek, tisserand, et Maria Decottignies, soigneuse. Jules Nutte, fleur, et Eugénie Dejonckere, bobineuse. Louis Deledalle, monteur de métiers, et Clémence Lerouge, bobineuse. Joseph Debauts, menuisier, et Eudoxie Clays, repasseuse. J.-B. Vandekerchove, ouvrier maçon, et Séraphine Depaepe, journalière. Charles Smet, tisserand, et Octavie Delée, journalière. Louis Beullekens, tisserand, et Marie Pauwels, journalière. Benjamin Monnier, journalier, et Clémentine Nuttens, journalière. J. B. Argellies, architecte, et Eliennette Chermette, cafière. Louis Hertelot, cafière, et Marie Durenne, servante. Clovis Dufermont, teinturier, et Juliette Cornex, couturière. Joseph Selloe, couvreur en pannes, et Marie Locurier, journalière. Désiré Fourze, ourdisseur et Elisa Muliez, tisserande. Pierre Brucourt, tisserand, et Florimonde Brouta, couturière.

NAISSANCES.

30 Octobre. — Marie, fille légitime de Louis Cailleau et de Virginie Delatire. Jean-Baptiste, fils naturel de Joséphine Demol.

31 Octobre. — Aimée, fille légitime de Charles Dehaynin et d'Aimée Deleporte. Eugène, fils légitime de Jean-Baptiste Guilmet et d'Adolphe Maluc. Marie, fille naturelle de Victorine Damoulin. Adèle, fille légitime de Fidèle Debaisieux et de Jeanne Wauters. Florine, fille légitime de Louis Nys et de Sophie Duponchelle. Amélie, fille légitime de Jules Franchomme et de Fiore Agache. Thérèse, fille légitime de François Geigné et de Marie Ingheles. Arthur, fils légitime de Denis Lefebvre et de Julie Pipart. Léontine, fille légitime d'Henri Vandenbosch et de Pauline Herbert. Emilie, fille légitime de Jean-Baptiste Deheule et de Marie Simons.

1^{er} Novembre. — Palmire, fille naturelle de Marie Vermeulen. Louise, fille légitime de Louis Leveugle et de Louise Deterue. Emilie, fille légitime de Louis Pipart et de Lucie Pamba. Victor, fils légitime de Victor Ercly et de Joséphine Fauvart. Henri, fils légitime d'Henri Casiez et de Virginie Delcroix. Lucie, fille naturelle de Philomène Eggermont.

2^e Novembre. — Artémise, fille légitime de Charles Dejaegere et de Marie Bara. Auguste, fils légitime d'Auguste Lesage et de Cecile Delbarre. Melanie, fille légitime de Clément Durand et de Melanie Orange. Arthur, fils naturel de Louise Dekoker. Emilie, fille légitime de Fidèle Gontière et de Pauline Ingelbert. Alphonse, fils légitime de Jean-Baptiste Duquenne et de Colina Ghesquière. Cornil, fils légitime de Pierre Vermeeren et de Jeanne Vermeulen. Pauline, fille légitime de Charles Vanbellinghem et de Jeanne Janssens. Marie, fille naturelle d'Antoinette Dujardin. Charles, fils légitime de Carlos Verspeeten et d'Amélie Geulck. Adolphe, fils légitime d'Henri Matton et de Justine Dejaeghere. Emilie, fille légitime de Cousin et de Leocadie Rucquoy.

31 Octobre. — Joseph Dermest, époux d'Eléonore Gadanne, 66 ans, serrurier, rue du Tilleul. Adolphe Collet, 23 ans, soldat belge, Bas de l'Enfer. Palmire Debuyn, 3 ans, à l'hôpital. Séraphine Charé, 31 ans, tisserande, rue de l'Épeule. Pierre Delporte, 32 ans, teinturier, à l'hôpital. Céline Petit, un mois, rue de la Barbe-d'Or. Camille Decrème, veuve de Charles Fontenelle, 43 ans, rentière, rue du Collège. François Bourquin, époux de Barbe Liévén, 66 ans, boulanger, rue Jacquet.

1^{er} novembre. — Julie Christiaens, 8 jours, rue Pauvree. Elisabeth Streets, veuve de Nicolas Lefebvre, 49 ans, concierge, rue de la Fosse aux Chènes, Angèle Lefebvre, 3 mois, rue de la Prome-

nade. Rosalie Goossens, 1 an, rue des Longues-Haies.

2 novembre. — Alphonse Hanorel, 1 an, rue de Mouvaux. Henri Decoster, 16 jours, rue du Moulin-Brûlé. Adèle Leruste, 1 an, rue de l'Alma. François Vêret, 35 ans, homme d'équipe, rue du Chemin de fer.

COURS DE LA BOURSE

Du 2 Novembre 1868

Cours de ce jour
3^o/o..... 70 65 — 3^o/o 70 70
4^o/o..... 100 50 — 4^o/o 101 00

FLIPO - MEURISSE,

Rue de la Fosse-aux-Chènes,

VERRE A VITRE

Gros et Détail.

Aux conditions des Verreries.

8324

L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'ASSURANCES GÉNÉRALES sur la vie a eu lieu le 25 avril dernier, dans l'hôtel de la Compagnie, rue de Richelieu, n° 87. M. le directeur a rendu compte, au nom du conseil d'administration, des opérations de la Compagnie pendant l'année 1867 et des résultats de la période biennale qui a pris fin au 31 décembre dernier. Son rapport constate d'abord que les souscriptions réalisées en 1867 se sont élevées :

1^o Pour les assurances en cas de décès : En capitaux assurés à 37.642.961 73

En rentes de survie à 30.390 »

2^o Pour les assurances en cas de vie :

En capitaux différés, à 717.777 70

En rentes viagères différées à 23.910 75

En rentes viagères immédiates à 653.904 85

Le rapport expose ensuite les résultats de la période biennale 1866-1867, qui se résumait ainsi :

Capitaux assurés 83.010.303 45

Rentes viagères constitues 1.220.560 05

Enfin le rapport établit que les bénéfices à distribuer aux assurés ayant droit à la participation s'élevaient à la somme totale de 1.605.200 »

FONDS DE GARANTIE :

66 millions entièrement réalisés.

8317

L'INDÉPENDANT

FRANÇAIS,

Journal Politique.

Moniteur industriel, commercial et financier paraîtra le 5 novembre prochain ; il représentera, comme le *Moniteur industriel*, les intérêts du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.

VU LA GRAVITÉ DES FAITS A SIGNALER

L'ÉCLAIREUR FINANCIER

dirigé par M. SOURIGUES,

seul journal qui consente à rétracter ses erreurs, signale les erreurs, les réticences, le silence des journaux financiers, et

CSE DIRE LA VÉRITÉ tire son numéro du 5 novembre 1868, à

45,000

exemplaires, contenant les

LISTES DES TIRAGES

ABONNEMENTS : RUE LAFFITE, 41.

4 fr. PAR AN 4 fr.

En un mandat ou timbres poste. 8323

L'Office Provincial

offre une ouverture de crédit de fr. 6,000 à fr. 40,000 aux commerçants et fabricants de la Province, qui désirent donner une plus grande extension à leurs affaires.

S'adresser par correspondance au directeur de l'Office Provincial, n° 16, Boulevard de Strasbourg, à Paris. 8147

ANNONCES

Etude de M^e DUTHOIT, notaire à Roubaix.

WATTRELOS, Le long du canal

Entre le pont de Grimonpont et la frontière de Belgique.

74 PEUPLIERS

du Canada

A VENDRE

à crédit moyennant caution.

Lundi 16 novembre 1868, à onze heures du matin, M^e DUTHOIT, notaire à Roubaix, procédera au lieu sus indiqué, à la vente publique desdits arbres.

Réunion au pont de Grimonpont.

Les acheteurs ne paieront pas de droit de navigation pour le transport des bois sur le canal. 8291